



Procès-Verbal de la réunion de Bureau du 14 juin 2012

Présents : M. Antoine Carlotti, M. Antoine Cau, M. Eddie Degiovanni, M. André Ferretti, M. Gilbert Manzi, M. Gilles Lombard, Mme Joëlle Marchi, Mme Jocelyne Suarez

Absents excusés : Mme Michèle Dalmasso,

Début de Séance 19h

Trésorerie : à jour

Sponsors : Un partenaire se propose de prendre en charge l'impression du calendrier (à confirmer)

Dossiers Traités :

KM vertical St Martin Vésubie	23/06/12	
Le Monts d'Azur Séranon	14/07/12	
Course de Thierry	15/07/12	
Course de la St Honorat Sauze	28/07/12	
La Bonette	29/07/12	
Course d'Aspremont	04/08/12	La convention signée n'est pas jointe. Présentation d'un devis (non acceptable)
Les Cimes d'Auron	12/08/12	
La Corrida de Valbonne	15/08/12	
Le Louch Isola	26/08/12	
Col de Braus	01/09/12	
Per Cami Belvédère	02/09/12	

Course de Châteauneuf du 16 Juin 2012 était initialement prévue et inscrite au calendrier le 9/06/12.

Le changement de date a été fait sans consultation avec la CDCHS et encore moins avec les organisateurs des courses du même jour.

Dossier arrivé HORS DELAI.

Challenge CDCHS: à jour

Challenge Trail-Nature-06 : à jour

Assemblée Générale :

La salle du conseil général n'étant pas libre le 28/09/12 au soir, l'assemblée générale se tiendra à la salle de presse du Parc Charles Ehrmann. Un communiqué sera mis sur le site de la CDCHS et confirmé lors de l'envoi pour la réservation des dates de courses.

Divers :

La Course du calendrier aura lieu le 18/11/12 au stade Charles Ehrmann – 10 km course à pied – 5 km marche nordique et 2 courses pour les enfants.

Cette année réélection du bureau de la CDCHS. Pour toutes les personnes intéressées faire une lettre de candidature et l'adresser à la CDCHS 06. Une annonce sera envoyée par e-mail lors de la relance pour l'inscription des courses sur le calendrier.

Lors de l'assemblée générale les organisateurs devront acquitter leur participation tant au challenge qu'à la publication de leur épreuve sur le calendrier. Ceci afin de faciliter la comptabilité. Il leur sera remis ce même jour un reçu. Paiement par chèque ou espèces Merci.

Petit rappel du règlement : la priorité des dates des épreuves est donnée à l'ancienneté de la COURSE. Pour toute manifestation se posant le même jour, les nouveaux doivent impérativement avoir l'aval des organisateurs de la dite date.

Antoine Carlotti (webmaster) propose une adhésion à une newsletters de la CDCHS. Création d'un onglet « Inscription » sur le site, pour les différentes épreuves organisées par la CDCHS 06.

Récompenses prévue pour le challenge : paniers garnis et trophées (Gilles Lombard et Michèle Dalmasso)
Prévoir les récompenses pour la course du calendrier (Antoine Cau)

La demande d'organisation de course qui se trouve sur le site contient des zones de textes actives qui sont saisissables, donc inutile d'imprimer et de compléter au stylo.

KM vertical : Présence de tous les membres du bureau.

Répartition des postes : Radio PC et dossards G. Manzi - Départ fictif et dossards G. Lombard - Départ réel A. Ferretti - Serre-file et dossards A. Carlotti
Ravitaillement M. Dalmasso J. Suarez J. Marchi – Gestion arrivée au sommet E. Degiovanni
Présence de Radio aux balises 343 - 344 – arrivée.

Prochaine réunion à définir.

Merci à Tous

Joëlle Marchi

Secrétaire

André Ferretti

Président